

REPUBLICUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie
.....
REGION DE L'ADAMAOUA
.....
DEPARTEMENT DU MAYO BANYO
.....
PREFECTURE DE BANYO
.....

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland
.....
ADAMAOUA REGION
.....
MAYO BANYO DIVISION
.....
BANYO DIVISIONAL OFFICE
.....

MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE: **LE PREFET DU DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO**
AUTORITE CONTRACTANTE : **PRÉFET DU DEPARTEMENT DU
MAYO-BANYOMAYO BANYO**
COMMISSION DE PASSATION DES
MARCHES: **COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE PASSATION DES
MARCHÉS DU MAYO BANYO**

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

**Pour la construction des
Forages équipés de pompes à motricité humaine
dans les localités du Mayo-Banyo Bariki(ecole),
karlay Gourki(chefferie), Sambolabo(elevage),
benguedje foulbe(lofinguel), Nyara(chefferie) et
Bamti Beka (CHEFFERIE) dans l'Arrondissement
de Banyo , Département du Mayo-Banyo, Région
de l'Adamaoua.**

FINANCEMENT : Budget d'Investissement Public du MINEPAT

EXERCICE : 2025

IMPUTATION : 59 94 195 05 110000 523412

Délai d'exécution : 04

SOMMAIRE

Pièce n°1 : Avis d'Appel d'Offres (AAO)

Pièce n°2 : Règlement Général de l'Appel d'Offres (RGAO)

Pièce n°3 : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)

Pièce n°4 : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)

Pièce n°5 : Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)

Pièce n°6 : Cadre du Bordereau des Prix Unitaires (BPU)

Pièce n°7 : Cadre du Devis Quantitatif et Estimatif (DQE)

Pièce n°8 : Cadre du sous-détail des prix

Pièce n°9 : Modèle du Marché

Pièce n°10 : Modèles de documents à utiliser par les soumissionnaires

Annexe n°1 : Modèle de déclaration d'intention de soumissionner

Annexe n°2 : Modèle de soumission

Annexe n°3 : Modèle de caution de soumission

Annexe n°4 : Modèle de cautionnement définitif

Annexe n°5 : Modèle de caution d'avance de démarrage

Annexe n°6 : Modèle de retenue de garantie

Annexe n°7 : Modèle d'Attestation de visite de site

Annexe n°8 : Modèle de présentation des moyens en personnel

Annexe n°9 : Modèle de curriculum vitae

Annexe n°10 : Modèle de présentation du matériel

Annexe n°11 : Modèle de fiche de planning et d'organisation des travaux

Annexe n°12: Modèle des pouvoirs au mandataire (en cas de Groupement d'Entreprises)

Annexe n°13: Modèle de cadre d'accord de Groupement

Pièce n°11 : Justificatifs des études préalables

Pièce n° 12 : Grille de notation

Pièce n°13 : Liste des établissements bancaires autorisés à émettre des cautions.

PIECE N° 1 :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
(AAO)**

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° ~~ANR~~ /AONO/11.50/CDPM/2025DU

Pour la construction des

Forages équipés de pompes à motricité humaine dans les localités du Mayo Banyo Bariki(école), Karlay Gourki(chefterie), Bambolabou(élevage), Benguedje foulbe(lofinguel), Nyara(chefterie) et Hamti Beka (chefterie) dans l'Arrondissement de Banyo , Département du Mayo Banyo, Région de l'Adamaoua.

« En procédure d'urgence »

**FINANCEMENT : DELEGATION PONCTUELLE DE CRÉDITS EXERCICE 2025 MINEPAT
MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLEGUÉ : LE PREFET DU DÉPARTEMENT DU MAYO BANYO**

1. Objet de l'Appel d'Offres

Le Préfet du Mayo Banyo, Autorité contractante, lance pour le compte du MINEPAT, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour la construction des Forages équipés de pompes à motricité humaine dans les localités du Mayo Banyo Bariki(école), Karlay Gourki (chefterie), Bambolabou(élevage), Benguedje foulbe(lofinguel), Nyara(chefterie) et mHamti Beka (chefteirie) dans l'Arrondissement de Banyo , Département du Mayo Banyo, Région de l'Adamaoua.

« En procédure d'urgence »

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment :

- Les travaux préliminaires;
- Construction de forages;
- Développement et essai de pompage ;
- Aménagement des surfaces ;
- Clôture de 3m x 3m et de 1,20m de haut en parpaing 15x 20x10 ;
- Fourniture et pose des pompes ;
- mise en service des ouvrages

3. Délais d'exécution : 04 mois

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de ~~04~~ mois.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux objet du présent Appel d'Offres est de cinquante et un millions (61 000 000) FCFA TTC

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'investissement public du MINEPAT exercice 2025, imputation budgétaire n° 59 94 125 05 110000 523412.

6. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans le DAO, d'un montant d'un million (1000 000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au delà de la date originale de validité des offres.

NB Cette caution devra être revêtue de la mention manuscrite de l'établissement agréé l'ayant délivrée. Elle doit être accompagnée de récépissé de consignation délivré par la Caisse de Consignation de Dépôt et de Consignation

7. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Affaires Economiques et Financières de la Préfecture de Banyo, BP 45, Tel : 679683680/695380987, sis au Quartier Administratif à Banyo, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service des Affaires Economiques et Financières de la Préfecture de Banyo, BP 45, Tél : 679683680/695380987, Email....., sis au Quartier Administratif à Banyo, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 65 000(soixante-cinq mille)Francs CFA, payable au Trésor Public (poste comptable de Banyo).

9. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Service des Affaires Economiques de la Préfecture de Banyo, BP 45, Tel : 679683680/695380987, sis au Quartier Administratif à Banyo, au plus tard le ~~04.07.2025~~ à 13 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

10. Présentation des offres

La présentation des offres devra tenir compte du principe de séparation des pièces administratives (Volume 1), de l'offre technique (Volume 2) et de l'offre financière (Volume 3). Les offres seront ainsi présentées en trois volumes sous simple enveloppe.

Les différents volumes reliés devront être présentés comme suit :

ENVELOPPE A : portant les mentions :

« DOSSIER ADMINISTRATIF - Appel d'Offres national Ouvert en procédure d'urgence N° _____ du _____ » et contenant l'original et les copies du VOLUME 1.

ENVELOPPE B : portant les mentions :

« OFFRE TECHNIQUE - Appel d'Offres national Ouvert en procédure d'urgence N° _____ du _____ » et contenant l'original et les copies du VOLUME 2.

ENVELOPPE C : portant les mentions :

« OFFRE FINANCIERE - Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° _____ du _____ » et contenant l'original et les copies du VOLUME 3.

AVIS D'APPEL OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°~~012~~/AONO/H.50/CDPM/2025 DU ~~10 JUIN 2025~~

Pour la construction des

Forages équipés de pompes à motrice humaine dans les localités du Mayo-Banyo Bariki(école), karlay Gourki(chefferie), Sambolabo(elevage), benguedje foulbe(lofinguel), Nyara(chefferie) et Bamti Beke(chefferie) dans l'Arrondissement de Banyo , Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua.

« En procédure d'urgence »

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (3) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des plis (offres administratives, offres techniques et financières) se fera en un temps et aura lieu le ~~04.07.2025~~ à ~~11h~~ Heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés, dans la salle de conférence de la Préfecture de Banyo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix

dément mandaté

13. CRITÈRES D'EVALUATION DES OFFRES

13.1 Critères éliminatoires :

En plus des cas éliminatoires ou démissionnaires déjà pris à l'écrit le présent titre, sera éliminé tout fournisseur suivant ces également sujet à l'éliminatoire de l'offre :

- Absence de la caution de soumission;
- Absence ou la non conformité d'une offre administrative à l'échéance de l'offre éliminatoire dans les 48 heures;
- Fausse déclaration ou offre falsifiée;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans "l'offre financière";
- La note technique inférieure à 70%;

13.2. Critères de qualification des offres techniques :

L'évaluation des offres techniques portera sur les critères techniques établis et notés de manière forte le tableau ci-après (PPT/1) ci-après :

96/100

NP	CRITÈRES ESSENTIELS	60	100	NOTATION
1	Élaboration de l'offre			3
2	Élaboration administrative de l'offre			16
3	Logistique			9
4	Technique			16
5	Technique, éthique de l'offre			6
6	Capacité de fournisseur			1
7	Technique et éthique de l'offre			1
8	Élaboration de l'offre dans les délais et dans les termes fixés			9
	Total			36

II.B : Seules les offres qui auront obtenu au moins 70 pour 100 de « Offre sur les critères essentiels et dessus, seront admises à l'évaluation financière.

14. Attestation

Les termes des offres établies, le marché sera établi sur l'administration, technique et financière, l'offre financière lorsque les termes administratives, techniques et financières respectées et prévues, l'offre financière lorsque le marché sera établi.

15. Critère de validité des offres

Les offres établies, lorsque celles qui sont valides d'après la date de la date limite fixée pour leur émission.

16. Remarques administratives

Les renseignements administratifs peuvent être obtenus aux trésoriers, trésoriers ou Services des Affaires Économiques et Financières de la Préfecture de Banyo, tel : 679683680/695380987.

En ce nom, le
Le Préfet DU MAYO BANYO

Annexes :

- CDT (PPT/2);
- EXEMPLAIRE DU BUREAU (PPT/3);
- RÉSERVÉ (PPT/4);
- RÉSERVÉ (PPT/5);
- RÉSERVÉ (PPT/6);
- RÉSERVÉ (PPT/7);
- RÉSERVÉ (PPT/8);
- RÉSERVÉ (PPT/9);

6
Julliell'Abemba
ministre des Finances